



**CEFEP - Centre d'étude sur la fiscalité des entreprises  
de Paris**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEFEP - Centre d'étude sur la fiscalité des entreprises de Paris. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02031983

**HAL Id: hceres-02031983**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031983>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre d'études sur la fiscalité des entreprises  
de Paris  
CEFEP

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Panthéon-Assas Paris II

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Florence Deboissy, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CEFEP
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	4013
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M. Gauthier BLANLUET
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M. Gauthier BLANLUET

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Présidente :</b>	M <sup>me</sup> Florence DEBOISSY, Université de Bordeaux
<b>Experts :</b>	M. Emmanuel DE CROUY- CHANEL, Université de Picardie - Jules Verne M. Thierry LAMBERT, Aix-Marseille Université
<b>Conseiller scientifique représentant du Hcéres :</b>	M. Marc PICHARD
<b>Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :</b>	M. Bertrand SEILLER, Université Panthéon-Assas Paris II

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CEFEP (Centre d'études sur la fiscalité des entreprises de Paris) a été créé par le professeur Jean-Pierre LE GALL en 1987. Il constitue depuis l'origine un lieu de rencontres et d'échanges entre les universitaires, les doctorants, les étudiants et les praticiens de la fiscalité (responsables fiscaux des entreprises, avocats, magistrats, parlementaires, fonctionnaires des administrations fiscales nationales, internationales et européennes).

Le CEFEP dispose de locaux mis à disposition par l'Université Paris II au 122 rue de Vaugirard. Ils sont constitués d'un bureau et de deux salles de cours/conférences, et occupent une surface de 179 m<sup>2</sup>. Ces espaces comprennent le matériel et les outils informatiques nécessaires à la recherche et à l'enseignement.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

Le CEFEP est dirigé par M. Gauthier BLANLUET.

### NOMENCLATURE HCÉRES

Sciences humaines et sociales

Normes, institutions et comportements sociaux

Sous-domaine disciplinaire : SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CEFEP intervient sur un champ homogène et très spécialisé, à savoir la fiscalité des entreprises. La fiscalité des entreprises est appréhendée par le CEFEP dans toutes ses dimensions :

- tant nationale, qu'européenne et internationale ;
- tant substantielle que processuelle ;
- tant positive que prospective.

Cette approche large de la fiscalité des entreprises est favorisée par le regroupement, au sein du CEFEP, d'enseignants-chercheurs de droit privé et de droit public, lesquels se rejoignent tous sur la dimension internationale de leur profil.

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	3	3
Maîtres de conférences et assimilés	0	0
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0

Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	1	1
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	1	
Doctorants	22	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>25</b>	
<b>TOTAL unité</b>		
	<b>29</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

En dépit du faible nombre d'enseignants-chercheurs qui lui sont rattachés, le CEFEP développe une importante activité scientifique dans le domaine de la fiscalité des entreprises, qu'il s'agisse de recherche individuelle, du fait de la qualité des travaux de ses membres qui sont tous des spécialistes reconnus de la matière, ou de recherche collective, du fait de l'organisation de soirées d'études et de colloques annuels portant sur des thèmes d'actualité, appréhendés dans une double dimension positive et prospective. S'ensuit un grand rayonnement du CEFEP dans les milieux sociaux professionnels, ce qui assure une forte visibilité de l'université dans une matière où elle est généralement peu présente.

Le nombre de thèses soutenues ou en cours, et spécialement des thèses à visée universitaire, peut paraître relativement faible au regard du potentiel d'encadrement du CEFEP, tandis que la politique d'encadrement, d'accueil, de formation et de soutien des doctorants mériterait d'être formalisée, voire renforcée.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres](https://twitter.com/Hceres)